

Comment cibler vos candidatures spontanées



Cibler vos candidatures spontanées est impératif. Privilégiez le qualitatif au quantitatif pour éviter de rechercher un emploi au hasard. Assurez-vous que l'entreprise vous convient et que vous lui convenez : vous transformerez votre demande d'emploi... en offre de service.

La plupart des entreprises reçoivent, chaque jour, des candidatures spontanées (courriers, visites, e-mails, appels téléphoniques). Qu'elles soient ou non en période de recrutement, qu'elles aient le temps d'y répondre ou non, rares sont celles qui en négligent l'examen, même sommaire. Gardez bien en mémoire que les employeurs sélectionnent non seulement des compétences professionnelles mais aussi des personnalités capables de s'adapter à la culture de l'entreprise.

Si vous ciblez votre candidature, l'employeur, s'il recrute, vous convoquera en entretien. D'emblée, vous serez considéré comme un candidat motivé avec un profil professionnel et personnel adéquat.

Première sélection

N'oubliez jamais que l'entreprise doit comprendre pourquoi vous la contactez.

Votre métier et vos savoir-faire professionnels correspondent à un ou plusieurs secteurs d'activité précis (le BTP, l'assurance...). Commencez donc par dresser une liste des entreprises de ce ou ces secteurs en fonction d'une zone géographique déterminée.

Si vos compétences s'exercent en « transversal » (si vous êtes, par exemple, standardiste, acheteur, secrétaire, analyste-programmeur...), n'oubliez pas qu'elles peuvent intéresser toutes sortes d'entreprises. Définissez précisément vos atouts et ce qui vous distingue des autres personnes exerçant le même métier que vous. Opérez un classement des secteurs d'activité en fonction de ces atouts puis consultez des listes d'entreprises.

Votre liste devra comporter des noms et des adresses mais aussi des renseignements sur la taille des entreprises, sur leur organisation interne, leurs produits et leur clientèle.

Affinage

Si votre liste est trop exhaustive (plusieurs centaines d'entreprises dans votre région), réduisez-la en fonction de critères objectifs (qui dépendent de l'entreprise) et de critères subjectifs (personnels, qui dépendent de vos préférences, de votre vie personnelle).

Dans le premier cas, supprimez, par exemple, les entreprises qui utilisent des techniques que vous ne maîtrisez pas ou qui fabriquent des produits particuliers...

Dans le second, écarterez les entreprises qui imposent des conditions de travail dont vous ne voulez pas (horaires décalés), celles situées trop loin de votre domicile ou celles dont l'histoire, l'activité, la politique sociale ne vous conviennent pas.

A l'inverse, votre sélection peut aboutir à une liste trop courte. Élargissez alors votre cible. Pensez aux entreprises où vous pouvez exercer vos compétences mais qui ne dépendent pas des secteurs auxquels vous aviez pensé. Les structures hôtelières, par exemple, si vous êtes jardinier. Ne négligez par les réseaux, les proches, les anciens élèves de vos écoles qui vous feront certainement connaître de nouveaux environnements. Renseignez-vous à l'ANPE et sur le site www.anpe.fr pour consulter le Répertoire opérationnel des métiers et emplois (Rome). Les fiches fonctions de l'Apec, les brochures métiers de l'Onisep peuvent aussi vous aider. Et n'omettez jamais de parier sur ce qui vous attire, ce qui est important pour vous, une ambiance, une culture d'entreprise, des valeurs...

L'idéal est d'obtenir une sélection d'une dizaine d'entreprises au maximum avec, pour chacune d'elles, des informations qui nourriront l'argumentaire de votre cour-

rier personnalisé. L'objectif n'est pas de matraquer les entreprises en envoyant 100 à 200 courriers identiques. Une dizaine de lettres avec un argumentaire sérieux et personnalisé suffisent.

A. de G.

Les sept règles d'or

1- Débutez votre sélection par les secteurs d'activité et les entreprises que vous connaissez puis élargissez votre recherche.

2- N'hésitez pas à dresser une liste exhaustive d'entreprises. Vous supprimerez des noms au fur et à mesure.

3- Votre métier s'exerce partout ? Sélectionnez les entreprises en fonction de votre parcours professionnel, de vos préférences ou de débouchés envisageables.

4- Assurez-vous que vos compétences et vos qualités professionnelles et personnelles seront ou ont des chances d'être prises en compte.

5- Après un premier tri basé sur des critères professionnels, procédez à une sélection plus subjective : salaire, évolution, environnement professionnel...

6- Si votre sélection vous paraît trop restreinte, élargissez-la à des secteurs qui utiliseraient, même de manière marginale, vos compétences et vos savoir-faire.

7- Sollicitez votre entourage pour affiner, élargir ou orienter votre sélection d'entreprises.